

Séance du 17 août 2009

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 17 août 2009 à 20h00.

Sont présents:

M. Marc-André Gravel,
M. Éric Duhamel,
et M. Guy Desjarlais

sous la présidence de Mme Isabelle Villeneuve, mairesse. Le quorum est atteint.

2009-08-98 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h04 sur proposition de M. Guy Desjarlais, appuyée par M. Marc-André Gravel.

2009-08-99 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur motion de M. Éric Duhamel, appuyée par M. Marc-André Gravel.

2009-08-100 Approbation des procès-verbaux

Le secrétaire-trésorier donne lecture du procès-verbal de la session du 6 juillet dernier après quoi il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que ledit procès-verbal soit approuvé tel que rédigé.

2009-08-101 Modification au règlement de zonage (Règl. 247, zones RA, RB et RC)

Le secrétaire-trésorier donne lecture, pour la troisième fois, du projet de règlement modifiant les zones RA, RB et RC et autorisant, dans la zone RA, certains usages commerciaux.

Considérant qu'aucune demande de participation référendaire n'a été déposée relativement à ce projet de règlement, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que le règlement 247-2009-04 modifiant le règlement de zonage soit adopté.

Affaires en cours

Les autres items des affaires en cours sont remis à une séance ultérieure.

2009-08-102

Demande de M. Bernard Clément (CPTAQ)

CONSIDÉRANT la demande de M. Bernard Clément de remplacer les bâtisses existantes sur la propriété de M. Gérard Clément et de relocaliser, en particulier, la résidence à un autre endroit de la même propriété;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que le fait d'accéder à cette demande ne nuit en rien aux activités agricoles des alentours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le Conseil municipal de Saint-Didace recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'accéder à la demande déposée par M. Bernard Clément et relative à l'achat et à la relocalisation des bâtiments de la propriété de M. Gérard Clément.

2009-08-103

Comptes

Il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 72 048.19 \$, soit approuvée et que la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2009-08-104

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h50 sur proposition de M. Guy Desjarlais, appuyée par M. Marc-André Gravel.